

EPISODE DE POLLUTION DE L'AIR PAR LES POUSSIÈRES PM2.5 A MONTRAVEL



Dépassement de seuil d'information et de recommandations

Communiqué du : 24/06/2024

Statut de l'alerte

Terminée

Bulletin n°

DSI_2024_011_MTR_PM2.5

Observations :

Des concentrations modérées à fortes en poussières fines PM_{2.5} sont mesurées au niveau de la station de Montravel depuis le 23 juin 2024 à 21h00.

Le seuil d'information et de recommandations à destination des personnes sensibles (fixé à 37.5 microgrammes de poussières PM_{2.5} par mètre cube d'air en moyenne sur 24 heures) a été franchi ce lundi 24 juin à 12h00, avec une valeur de 39.0 µg/m³, calculée en moyenne sur 24h glissantes.

Le dépassement est en cours.

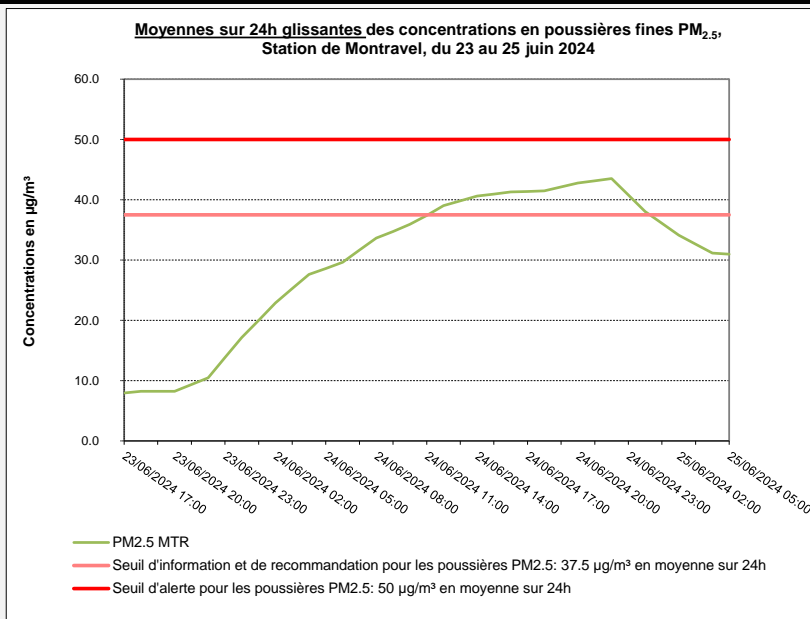
Mise à jour le 25/06 à 9h00 : le dépassement de seuil s'est terminé à 1h00.

Conditions météorologiques et circonstances :

D'après les données de Météo France, des vents faibles de secteurs variables, majoritairement de nord-ouest à nord-est, puis ouest sont enregistrés depuis la soirée du 23 juin.

Ces conditions favorisent la stagnation et la dispersion des fumées liées aux événements (feux, incendies, affrontements ...) de certains quartiers de Nouméa vers Montravel.

Zones concernées	Montravel - quartier situé à l'est de Doniambo
Polluant	Poussières fines en suspension PM _{2.5}
Valeur moyenne sur 24h (concentration) - heure d'apparition du dépassement	39.0 µg/m ³ en moyenne sur 24h le 24/06/2024 à 12h00
Valeur moyenne sur 24h (concentration) - heure de disparition du dépassement	36.1 µg/m ³ en moyenne sur 24h le 25/06/2024 à 01h00
Durée du dépassement	13h
Moyenne maximale sur 24h glissantes	43.5 µg/m ³ en moyenne sur 24h le 24/06/2024 à 22h00
Moyennes journalières	38.1 µg/m ³ le 24/06/2024



Le seuil d'information et recommandations pour les poussières fines PM_{2.5} est de 37.5 µg/m³ en moyenne sur 24 heures.

Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine des groupes particulièrement sensibles et à partir duquel des informations actualisées doivent être diffusées à la population". Ce seuil n'entraîne pas de consignes de modification des comportements, hormis pour les personnes connues comme sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion.

Recommandations en cas de dépassement de seuil d'information :

Il est préconisé de ne pas modifier les déplacements prévus mais d'éviter les activités sportives violentes et les exercices d'endurance à l'extérieur.

Pour les personnes connues comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion : adapter ou suspendre l'activité physique en fonction de la gêne ressentie.

Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas aggraver les effets de la pollution.

Les PM_{2.5} en bref

Les particules ou poussières en suspension constituent un aérosol complexe de substances organiques ou minérales, naturelles ou anthropiques. Les particules liées à l'activité humaine proviennent majoritairement de la combustion des matières fossiles, du transport automobile (gaz d'échappement, usure, frottements...) et d'activités industrielles diverses (sidérurgie, incinération...) mais aussi de sources naturellement (tempête de sable, feux de forêt...).

Les données communiquées par Scal'Air peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure